

N°

ast

arci

192

2 TRAIT D'UNION

Bulletin de l'Association romande
des correctrices et correcteurs d'imprimerie
et de l'Association suisse des typographes

2012

1 ET VOICI L'ÉDITO
BILLET
DU PRÉSIDENT

2 QUOI DE NEUF À L'ARCI ?
PROCÈS-VERBAL
DE LA 68^e AG

9 COMMENT DITES-VOUS ?
LA LECTURE,
ALIMENT
DE L'ESPRIT

12 COLLIER DE PERLES
DÉFENSE
DE LA LANGUE
FRANCAISE

15 DÉTENTE NEURONALE
QUAND
S'EMMÊLENT

16 TYPOGRAPHIE
DES CAPITALES
À LA MODE !

18 DÉTENTE NEURONALE
PERLES
SCOLAIRES

20 TOUT UN ART !
À PARTIR
DE RIEN...

23 QUOI DE NEUF À L'AST ?
LE RALLYE
2012

28 EN QUESTION
LIVRE
« IMPRIMÉ
EN SUISSE »...

30 DÉTENTE NEURONALE
MOTS
CROISÉS

BILLET DU PRÉSIDENT

ET VOICI L'ÉDITO



Nous sommes fiers, Alexandre Jacquier et moi-même, d'avoir pu accueillir l'AG 2012 chez nous, à Grandson. Malgré un temps mitigé, les accompagnants ont beaucoup apprécié leur balade en calèche avec Claude Jaggi.

La salle du Conseil communal, chargée d'histoire, était un peu grande pour si peu de monde – 31 inscrits pour l'assemblée : on est dans la moyenne de ces dernières années – mais vraiment confortable. Quant au repas qui a suivi au Restaurant du Lac, je ne m'avance pas trop en le qualifiant de festin.

L'assemblée reste aux yeux de certains trop statutaire, l'administratif phagocytant le temps et l'énergie alors que les gens brûlent de s'exprimer sur ce qui nous occupe, notre métier, son avenir.

Une promesse que j'espère pouvoir tenir : l'AG 2013 sera moins formelle et nous tâcherons d'expédier les premiers points de l'ordre du jour plus rapidement pour offrir une plus large place à la discussion. La proposition de débattre du contenu du futur *Guide*, notamment, sera prise en compte.

Il a plu des compliments sur la nouvelle maquette du *Trait d'Union*, qui fait l'unanimité, et nous en sommes très contents. Nous avons le contenant, mettons-y du contenu. Profitez de ce nouvel écran. Les colonnes du *TU* vous appartient, servez-vous-en.

Bel été à tous. Profitez-en pour nous écrire de beaux papiers et n'oubliez pas la Fête du livre de Saint-Pierre-de-Clages.

Olivier Bloesch, président

Photo © sebanex.com

PROCÈS-VERBAL DE LA 68^e AG

Grandson, 5 mai 2012

**Le président, Olivier Bloesch, est heureux
d'accueillir dans son fief de Grandson
les Arciens pour cette assemblée générale.**

Après un café-croissant pris à l'Hôtel du Lac, c'est dans la magnifique salle du Conseil communal qu'ont eu lieu les débats. Le président adresse des souhaits de bienvenue et remercie les 31 membres présents; il leur souhaite de passer d'agréables instants dans ce charmant coin de notre beau pays de Vaud. Michel Pitton remercie les deux organisateurs de cette journée, soit notre président ainsi qu'Alexandre Jacquier, également habitant du lieu. Treize personnes ont eu l'amabilité de s'excuser, dont Gaston Corthésy, pour raison de santé.

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 14 mai 2011 à Saint-Ursanne

Personne n'en demande la lecture et il ne suscite pas de remarques; par conséquent, il est adopté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

2. Rapports annuels

a) du président

Olivier Bloesch retrace les faits importants de ce dernier exercice. Le comité ne s'est réuni qu'une seule fois en tout début d'année à Grandson, avec une touche gastronomique, puisqu'il s'agissait de choisir le menu de ce jour. Il met en exergue la participation de l'Archi à fin août au Village du livre à Saint-Pierre-de-Clages, avec la collaboration du Musée Encre et plomb, qui a été un succès. Il remercie les dévoués Michel Pitton et Marcel Odiet, piliers

de ces journées. Il déplore 9 démissions, qui péjorent quelque peu les comptes. Certaines concernent des personnes à la retraite. Il sollicite les bonnes plumes pour alimenter notre *Trait d'Union* et soulager ainsi notre rédacteur. Il souligne les diverses activités de l'AST, dont quelques Arciens sont également membres.

Il se dit très satisfait (et il n'est pas le seul) de la nouvelle maquette du *Trait d'Union*, réalisée par la graphiste Karen Schmutz, invitée, mais qui n'a pu être des nôtres.

b) du rédacteur du *Trait d'Union*

Alexandre Jacquier souligne les modifications occasionnées par une nouvelle mise en pages, plus moderne, plus dynamique, qui est dorénavant faite par Chantal Moraz, fille de notre trésorier, qui remplace Michel Christinat, qu'il ne manque pas de remercier pour sa collaboration. Autres changements: il y aura de nouvelles rubriques, plus d'illustrations et si possible de nouveaux annonceurs. Il remercie les inamovibles correspondants, soit Etienne Bourgnon, André Panchaud et Roger Chatelain.

*Surplombant le lac
de Neuchâtel,
le château de Grandson
a fière allure.*

© chateau-grandson.ch



c) du trésorier

Michel Pitton commente le résultat de ce dernier exercice, qui se solde par un déficit de 1232 fr. 60. Cela est dû en partie à quelques démissions. Malgré cela, notre fortune s'élève à 14 766 fr. 05, somme qui permet d'assurer la bonne marche de notre association. Notre caissier fait son possible pour limiter les dépenses, mais certains frais sont incompressibles.

d) des vérificateurs

Le rapport des vérificateurs, lu par Michel Jaccoud, fait état de la très bonne tenue des comptes. Il recommande à l'assemblée de les approuver et de donner décharge à notre trésorier et au comité.

e) de l'administrateur des membres

Michel Pitton fait état d'un total de 256 membres, en diminution, suite à un 1 décès et à 9 démissions. Il y a 68 actifs, 67 retraités et 121 sympathisants. Il y a eu 2 adhésions.

f) de l'administrateur du site internet

Daniel Brochellaz, responsable du site, excusé, nous a fait part de sa démission, ce qui n'est pas une surprise, puisque, pour mémoire, il était déjà absent à l'assemblée de Saint-Ursanne. Son bref rapport est lu par le président, il ne contient rien que nous ne sachions déjà, soit des griefs concernant certains dysfonctionnements au sein du comité, qui il faut le dire n'était pas toujours d'accord avec lui, d'où certaines tensions.

3. Approbation des rapports

Ces rapports sont acceptés en bloc et à l'unanimité.

4. Elections

a) du président

Michel Pitton propose une réélection du président. C'est donc par acclamation qu'Olivier Bloesch est réélu.

b) des membres du comité

Daniel Brochellaz est donc démissionnaire et n'est pas remplacé dans l'immédiat. Les trois autres membres sont d'accord de rempiler, soit Michel Pitton, vice-président, trésorier et administrateur des membres; Alexandre Jacquier, rédacteur du *Trait d'Union* et Rémy Bovey, secrétaire aux procès-verbaux.

c) des vérificateurs

Les mêmes personnes vont officier pour une année, soit: Hermann Nickel, Michel Jaccoud et Joseph Christe.

5. Membres honoraires

Cinq personnes sont membres honoraires, soit Marie-Claire Büchel, Gervais Jeanbourquin, André Lathion, Marcel Odiet et Christian Tirefort. Seul Marcel Odiet est présent et reçoit son cadeau de la part du président, qui le félicite.

6. Fixation de la cotisation 2013

Elle reste fixée à 60 fr. et à 35 fr. pour les membres sympathisants. Les personnes faisant également partie de l'AST paient 35 fr.

7. Lieu de la prochaine assemblée

C'est en Valais que nous nous retrouverons l'an prochain. Gabrielle Crittin et Véronique Abbet sont d'accord de prendre en charge l'organisation, avec l'aide de Bernard Remion et d'Hermann Nickel.

8. Cours par correspondance

Marie Chevalley nous signale que c'est Viscom qui est maintenant répondant pour l'organisation du cours. Onze personnes vont bientôt terminer le cours 2010-2012, dont 6 ont pris l'option avec une deuxième langue. Le cours 2012-2014 n'aura malheureusement pas lieu, car il n'y a que 5 personnes inscrites. Suggestion est faite d'envoyer de la documentation aux maisons d'édition pour tenter de recruter des candidats.

L'AG des correcteurs d'imprimerie L'ARCI à Grandson

L'Association romande des correcteurs d'imprimerie (ARCI), groupement professionnel spécialisé de l'industrie graphique, fondé en 1944, a pour objectif de contribuer à maintenir constamment la qualité des textes imprimés dans notre pays, en sauvegardant la langue française et son bon usage.

L'ARCI se consacre particulièrement à la formation et au perfectionnement de ses membres, notamment par l'organisation des cours et des examens de correcteurs typographes. Elle publie quatre fois par année

le Trait d'Union, conjointement avec l'Association suisse des typographes, un bulletin périodique traitant de sujets touchant à la langue française et à la typographie. La publication bénéficie ce printemps d'une toute nouvelle maquette.

Après la cité médiévale de Saint-Ursanne l'an dernier, c'est à Grandson, au pied d'un magnifique château non moins médiéval, que se tiendra l'assemblée générale annuelle de l'ARCI, samedi à 10h, suivie d'un vin d'honneur offert par la Municipalité et d'un repas à l'excellent Restaurant du Lac. **RÉD. ■**

*La Région du 4 mai annonce
l'AG de Grandson. Vous avez dit
« microtypographie » ?*

9. Nouvelle édition du *Guide du typographe*

C'est en 2014 que la septième édition de la bible du correcteur verra le jour. Roger Chatelain nous informe qu'une bonne partie de la présente édition, qui date de 2000, sera reprise, avec entre autres un nouveau caractère. Les langues étrangères seront révisées. Joseph Christe suggère que l'on voie avec les Français et les Canadiens pour certaines règles. Une commission ad hoc, dont font partie notre président et Marc Augiey, est déjà à pied d'œuvre pour mener à bien sa réalisation. Chantal Moraz est à la mise en page et au secrétariat, tandis que Roger Chatelain reste consultant. Bernard Remion propose qu'un débat ait lieu, lors de l'assemblée de 2013, ce que le président approuve.

10. Présence de l'Arci au Village du livre, à Saint-Pierre-de-Clages, à fin août

Ce sont Michel Pitton et Marcel Odiet qui, comme à l'accoutumée, tiendront notre stand, avec peut-être, comme l'an passé, la présence du Musée Encre et Plomb.

11. Divers et propositions individuelles

Vu l'érosion du nombre de membres, notre association, pour subsister, doit trouver des forces vives. Quelques suggestions sont faites. Roger Chatelain, un brin nostalgique, souligne que, vingt ans auparavant, nous avions 200 membres actifs. Il pense que les contacts dans les entreprises restent le meilleur moyen de faire de nouvelles adhésions ; il souhaiterait également qu'à l'instar de l'Association Défense du français, l'on fasse passer des bouchons de l'Arci dans nos principaux quotidiens romands – notre président va notamment voir avec *20 Minutes* s'il y a une possibilité. Gilbert Rey fait remarquer que des étudiants travaillant à *La Liberté* pourraient être approchés. Bernard Remion suggère que l'on envoie aux rédactions de nos plus grands quotidiens quelques exemplaires du *Trait d'Union*.

Michel Pitton propose que, cet automne, l'on fasse un peu de promotion à Eracom et autres écoles d'art graphique, pour notre *Guide du typographe*, en le vendant à moitié prix.

Marc Augiey, excusé, s'est proposé pour refaire notre site internet, afin qu'il soit une fois pour toutes interactif. Chantal Moraz, quant à elle, est d'accord, par la suite, de le tenir à jour.

Alors que cette assemblée touche à sa fin, Pascale Fischer, municipale à Grandson, adresse quelques paroles de bienvenue et nous présente sa charmante bourgade ; elle se fait un plaisir de nous convier à un apéritif offert par les autorités à l'Hôtel du Lac, où a lieu également le repas.

Le président lève cette 68^e assemblée, il est midi passé. Rendez-vous en Valais pour la 69^e.

Rémy Bovey

syndicom



syndicom, secteur médias – Section IGE Vaud/Lausanne
Rue Pichard 7, 1003 Lausanne – Tél. 058 817 19 27
Courriel: lausanne@syndicom.ch – Internet: www.syndicom.ch

Un engagement commun, un encadrement personnalisé

LA LECTURE, ALIMENT DE L'ESPRIT

COMMENT DITES-VOUS ?

Si l'on me demandait aujourd'hui : « Quel événement a-t-il eu la plus profonde influence dans votre vie ? », je répondrais sans hésiter : l'apprentissage de la lecture.

Et pourtant, cet apprentissage-là s'est fait sans que j'en sois vraiment conscient, en tout cas sans que j'en approfondisse l'importance. Un peu à la façon du philosophe Alain, qui constatait : « J'ai eu cette chance d'apprendre à lire sans qu'on ait su comment. »

Lire : un privilège de classe

Savoir lire, c'est un privilège qui n'a pas toujours été accordé sans réticence. L'hostilité manifestée envers l'alphabétisation du peuple – et par conséquent contre le savoir que véhiculait la lecture – n'a cessé, au cours des siècles passés, d'inquiéter les classes privilégiées, jalouses de conserver l'exclusivité de ce savoir. Relisons Rousseau : « N'instruisez pas l'enfant du villageois, car il ne lui convient pas d'être instruit. » Selon Voltaire, pour une fois d'accord avec Jean-Jacques, il importait aussi que le peuple soit guidé et non pas qu'il soit instruit.

Mais – s'en étonnera-t-on ? – c'est surtout le clergé qui fut toujours le plus farouche opposant à l'éducation populaire. Avant l'instauration de l'instruction obligatoire et laïque en France (1881-1882), l'enseignement était dispensé presque exclusivement par l'Eglise. Loin d'être la clé qui ouvrait le domaine de la connaissance, la lecture n'était alors qu'un moyen de conditionnement des enfants du peuple à la pratique religieuse et au respect de la morale chrétienne.

Pensez donc: il lit

Il est donc patent que l'obscurantisme populaire confortait encore les tendances réactionnaires des nantis et du clergé. Les familles pauvres se montraient réticentes à envoyer leurs enfants à l'école en raison du manque à gagner que cela impliquait, les enfants représentant alors un appoint pécuniaire non négligeable. On peut imaginer combien ces tendances obscurantistes étaient récupérées avec empressement par l'opinion conservatrice.

Que de préjugés, véhiculés de génération en génération jusqu'à nos jours, ont ainsi vilipendé l'instruction et la lecture: « Quand on travaille, on n'a pas le temps de lire » (entendez: celui qui trouve le temps de lire ne peut être qu'un fainéant); « une femme qui lit, c'est la ruine du ménage ».

Tout individu qui, issu des couches populaires, manifestait du goût pour la lecture, encourait la réprobation et l'ostracisme de sa classe. Ce ne pouvait être qu'un prétentieux ou un pas-grand-chose: pensez donc, il lit! « Pour cela seul qu'il pensait, il était un être étrange, inquiétant, suspect à tous. »¹

Le livre libérateur

Le livre est dépositaire de quelques-unes des clés qui ouvrent les voies de la liberté. Il offre les moyens de la lucidité, de la libération individuelle. « La vraie lecture, dit Jean Guéhenno², commence quand on ne lit plus seulement pour se distraire et se fuir, mais pour se trouver. [...] C'est un temps qu'on se donne pour ne plus vivre par influence, par contagion, mais pour reconnaître, choisir son propre chemin et devenir soi-même. »

« Parmi les libertés que m'octroyait la société, j'ai reconnu comme la plus importante celle de *lire*. » Ainsi s'exprime Marcel Moreau³, pour qui le livre est l'instrument qui, provoquant la réflexion, détermine la métamorphose de

l'individu et est « l'un des derniers recours de l'individu menacé, contre les menées planificatrices des penseurs grégaires ». Quant à Gabriel Chevallier, il affirmait : « Il me paraîtrait impossible de vivre dans un monde où la lecture n'existerait pas. »⁴

Encore s'agit-il de savoir choisir ses lectures avec discernement, car tant vaut la lecture tant vaut le lecteur. Ce n'est pas, de toute évidence, dans la feuille de chou locale ou le messenger paroissial que l'esprit trouvera de quoi s'alimenter, s'épanouir, s'envoler et « planer là-haut où l'âme en liberté se meut » comme dit le père Hugo.

Mais chacun n'a-t-il pas les lectures qu'il mérite ?

André Panchaud

Notes

¹ Anatole France : *L'anneau d'améthyste*, Calmann-Lévy, 1899.

² Jean Guéhenno : *Carnets d'un vieil écrivain*, Bernard Grasset, 1971.

³ Marcel Moreau : *Discours contre les entraves*, Christian Bourgois, 1979.

⁴ Gabriel Chevallier : *L'envers de Clochemerle*, Flammarion, 1966.



DÉFENSE DE LA LANGUE FRANCAISE

De quelques verbes (VI)

1. Dans un commentaire intitulé « Rubick n'est pas encore rubis sur ongle », le *Quotidien jurassien* du 30 mai 2012 écrivait en sous-titre « Face à l'adversité, la Suisse **sert** les coudes ». Il s'agit, en l'occurrence, du verbe « serrer », qui fait partie du premier groupe de conjugaison, à ne pas confondre avec « servir », relevant du troisième groupe. L'on doit donc écrire, dans le cas particulier, « ...la Suisse **serre** les coudes ».

2. Le même journal a publié, le 2 février 2012, sous le couvert des agences ATS, AFP et REUTERS, une information sur l'enlèvement d'étrangers dans les îles méridionales des Philippines. Il a été rappelé que trois employés du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) avaient été enlevés au début de l'année 2009 sur l'île de Jolo par des rebelles islamistes et « avaient **recouvert** la liberté entre avril et la mi-juin 2009 ». L'on a utilisé à tort, ici, le verbe « recouvrir » appartenant au troisième groupe, au lieu du verbe « recouvrer » du premier groupe de conjugaison. Les employés du CICR avaient donc **recouvré** la liberté.

3. Il arrive parfois qu'une erreur apparaisse au sujet de l'expression « Il vaut mieux que ». D'aucuns écrivent ou disent « il **fait** mieux que ». Ainsi un lecteur écrivit-il naguère dans un quotidien romand : « N'eût-il pas mieux **fallu** ouvrir des états généraux permettant à chacun de s'exprimer ? » et encore « N'aurait-il pas mieux **fallu** chercher à agrandir la capacité d'accueil... ? ».

Dans tous les exemples donnés par les dictionnaires, c'est le verbe « valoir » qui est utilisé. Pour sa part, Adolphe V. Thomas cite, entre autres, dans son *Dictionnaire des difficultés de la langue française*, deux exemples émanant de l'Académie française: « Il vaudrait mieux qu'il se tût, plutôt que de parler sur ce ton » et « Mieux vaut s'accommoder que de plaider ».

Etienne Bourgnon, juin 2012

ÉPATER LA GALERIE

Cette expression a vu le jour grâce au jeu de paume. Ancêtre du tennis, ce jeu consistait à renvoyer une balle au-dessus d'un filet, à mains nues tout d'abord, puis au moyen de raquettes quelques siècles plus tard. Si le jeu de paume se pratiquait à l'origine en plein air, les premiers terrains couverts, nommés « tripots », furent construits à partir du XIV^e siècle.

Dans ces salles, les courts étaient entourés de galeries dans lesquels les spectateurs se tenaient pour assister à la partie. Ainsi certains joueurs fanfarons n'hésitaient-ils pas à effectuer d'élégantes pirouettes en renvoyant la balle afin « d'épater la galerie ».

De nos jours, le jeu de paume n'est plus très pratiqué. L'expression « épater la galerie » a donc pris un sens plus large : il s'agit désormais d'impressionner son entourage, purement et simplement. Mais elle a acquis une connotation légèrement péjorative...

Graphic design

Images et vidéo

Impression

PAO

Communication

Multimédia et Internet

Métiers de la communication
Cours de perfectionnement professionnel

> p r o c o m >

secretariat@procom.ch - tél. 021 316 01 03 - PROCOM, case postale 6020, 1002 Lausanne

programme des cours sur www.procom.ch

QUAND S'EMMÊLENT

les magazines

DÉTENTE NEURONALE

L'annonce d'un municipal innocemment parue à côté de la rubrique judiciaire. Le magazine *Parents* ingénument rebaptisé *Penis*. Et un « correcteur passionnée » qui doit s'arracher les cheveux de n'avoir pu relire aucune de ces annonces.



DES CAPITALES À LA MODE !

Rien à voir, bien entendu, avec des destinations touristiques... Il s'agit ici de composition typographique. Laquelle est tributaire de la mode (pour le meilleur et pour le pire), mais influencée aussi par les moyens techniques dont dispose l'émetteur du message.

Chacun aura constaté que, depuis quelques années, fleurissent des titres, intertitres, chapeaux, voire des textes entièrement composés en capitales, autrement dit en majuscules. Voyez, par exemple – un exemple qui ne manque pas de qualité, certes – l'annonce récemment publiée dans la *Revue suisse de l'imprimerie* à l'occasion de la 9^e Journée du caractère typographique, à Zurich ! Voyez également le titrage de *Paris Match*...

« Pourquoi pas ? » s'exclame l'homme de la rue. Sauf que ce dernier éprouvera inconsciemment quelques difficultés de lecture, la perception étant plus lente que si le même texte avait été composé en bas de casse.

Il est clair que la facilité offerte par la touche « caps lock » du clavier incite tout un chacun à en user (voire... en abuser). Au temps de la composition en relief, les conditions étaient différentes, contraignantes. Toutefois, ceux et celles qui ont connu cette époque peuvent se demander si, en définitive, l'histoire n'est pas qu'un éternel recommencement... On se rappelle qu'avec la complicité du génial A. M. Cassandre, Charles Peignot avait nourri l'espoir – c'était à la fin des années trente – de réduire l'alphabet à une seule forme. Pour ce faire, le célèbre affichiste, mué en dessinateur de caractères, s'était plié à

la volonté du patron de la fonderie parisienne, décidé à prendre le contre-pied des avant-gardistes. Ces derniers, en effet, privilégiaient les minuscules, au détriment des majuscules, symbole d'une hiérarchisation honnie.

Il est intéressant de noter l'argumentaire de Deberny & Peignot pour justifier l'offensive menée contre les « simplificateurs » germaniques, notamment : « Rien, dans la technique d'imprimerie, ne nous empêche de revenir aux formes classiques et nobles de la lettre et d'abandonner les formes bas de casse qui, avant peu, paraîtront aussi archaïques que les formes des caractères gothiques. [...] Une seule condition s'impose : le respect de la lisibilité ; or, de toute évidence, un texte en capitales est moins lisible qu'un texte en bas de casse. Pourquoi ? Mais uniquement parce que le mot prend une forme rectangulaire monotone qui n'offre à l'œil aucun point de repère. Or, l'œil saisit la silhouette d'un mot, voire d'un groupe de mots ; il n'épelle pas chaque lettre, il ne décompose pas le mot en lettres, ce qui, au contraire, est le fait du correcteur. Cette habitude que l'œil a prise des longues du haut et du bas est de celles qui doivent être respectées, ce qui explique que dans le Peignot, nous avons conservé ces auxiliaires indispensables à une lecture facile. »*^{*}

Même si le caractère Peignot – gravé dans la pierre au fronton du Palais de Chaillot – apparaît encore épisodiquement, il faut bien reconnaître que la réforme avorta. Et que les francs-tireurs français firent chou blanc.

Roger Chatelain

* Considérations extraites d'un ouvrage – conçu dans une démarche similaire à celui intitulé *Du signe à la page* – à paraître tout prochainement sous le titre *Le texte & l'image*, dans la collection *Son mot à dire* aux Editions Ouverture, En Budron H20, CH-1052 Le Mont-sur-Lausanne. Téléphone 021 652 16 77.

PEIGNOT

**AA Bb Cc Dd Ee
Ff Gg Hh Ii Jj Kk
Ll Mm Nn Oo Pp
Qq Rr Ss Tt Uu
Vv Ww Xx Yy Zz**

Le Peignot, dessiné en 1937 par le célèbre affichiste français A. M. Cassandre pour la fonderie Deberny & Peignot. Il s'agit ici d'une nouvelle version, l'originale ne comprenait pas de bas de casse...

PERLES SCOLAIRES

Recueil de perles envoyé par Hermann Nickel.

Professeur : Que dois-je faire pour répartir 11 pommes de terre entre 7 personnes ?

Elève : Purée de pommes de terre, maître !
(Il y a de la logique !)

Professeur : Joachim, donnez-moi le présent de l'indicatif du verbe marcher.

Elève : Je marche... tu marches... il marche...

Professeur : Plus vite !

Elève : Nous courons, vous courez, ils courent !
(Et c'est vrai, non ?)

Professeur : Combien de cœurs avons-nous ?

Elève : Deux, maître.

Professeur : Deux ! ?

Elève : Oui, le vôtre et le mien !
(La logique explique... correct !)

Deux élèves arrivent en retard à l'école. Ils s'expliquent :

Le 1^{er} dit : Je me suis réveillé en retard, maître. J'ai rêvé que j'étais allé en Polynésie et que le voyage a duré longtemps.

Le 2^e dit : Et moi je suis allé le chercher à l'aéroport.
(Bien argumenté... non ?)

Professeur : Pouvez-vous me dire le nom de cinq choses qui contiennent du lait ?

Elève : Oui maître. Un fromage et quatre vaches...
(Dites-moi où il s'est trompé.)

Professeur : « Il pleuvait », c'est quel temps ?

Elève : C'est du mauvais temps, maître.

(Pas de doute !)

Le professeur à un élève en droit pendant son examen

oral : Qu'est-ce qu'une fraude ?

Réponse de l'élève : C'est ce que vous êtes en train de faire, Monsieur.

Le professeur, intrigué : Bah alors, expliquez-vous...

L'élève dit : Selon le Code pénal, celui qui profite de l'ignorance de l'autre pour lui porter préjudice commet une fraude.

(Pas faux.)

Maîtresse : Maria, indiquez sur la carte du monde où se trouve l'Amérique du Nord.

Maria : C'est là, maîtresse!

Maîtresse : Correct. Maintenant à toute la classe, qui a découvert l'Amérique ?

La classe : C'est Maria.

(!)

Maîtresse : Tony, dites-moi sincèrement, vous priez avant chaque repas ?

Tony : Non, maîtresse, je n'ai pas besoin... ma maman est une excellente cuisinière.

(Sans commentaire.)

Maîtresse : Arthur, ta rédaction « Mon chien » est exactement la même que celle de ton frère. Tu as copié ?

Arthur : Non maîtresse, le chien c'est le même.

(?)

Maîtresse : Bruno, quel nom donne-t-on à une personne qui continue à parler même si les autres ne s'intéressent pas au sujet ?

Bruno : Un professeur.

A PARTIR DE RIEN...

Né au Danemark en 1967, Peter Callesen est connu comme «l'artiste de papier»

Qu'y a-t-il de plus neutre qu'une feuille de papier blanc ? [...] Entre [les] mains [de Peter Callesen], la feuille blanche ne connaît aucune limite. La voilà qui se métamorphose à l'infini, peau, plume, formes... Ses œuvres – véritables prouesses de technique et de minutie – mettent en scène l'extrême fragilité de la vie. Par leur force et leur poésie elles nous touchent et nous fascinent. [...]

Par ses découpages, l'artiste fait vivre des histoires sans paroles, pleines d'humour et de sens. Il maîtrise les effets du papier et s'en sert pour s'interroger sur l'existence et





l'identité [...]. L'étrangeté de la vie se trouve ainsi mise en scène dans les situations les plus extrêmes. Les récits, religieux ou profanes, qui y prennent forme, s'inspirent de mythes ou de contes et s'expriment par allégories et symboles.

Peter Callesen travaille avec du papier A4, 115 g/m², sans acide. Il joue sur le fait que c'est un matériau ordinaire dont la valeur est égale à presque rien. Cela lui donne une plus grande liberté pour aborder, de façon ludique, les grands thèmes existentiels. Le format réduit d'une feuille A4 crée également une intimité entre l'œuvre et le spectateur, qui doit s'approcher tout près pour bien voir. Avec son couteau, Peter Callesen dépasse le format physique du papier et crée – en passant de deux à trois dimensions – un jeu entre le vide et la silhouette découpée.

[...] L'envie d'utiliser l'espace provient en partie de ses études d'architecture, mais aussi d'une série de performances dans lesquelles la construction et le montage d'objets en carton représentent un élément important. [...]

<http://www.petercallesen.com>

Cours par correspondance pour correcteurs 2013–2015



Examen d'aptitudes

Le cours par correspondance pour correcteurs a pour but de préparer les participants pour l'examen professionnel fédéral de correcteur et de les former de façon à pouvoir travailler de manière indépendante.

Sont admis à l'examen d'aptitudes :

1. Les professionnels de l'industrie graphique.
2. D'autres personnes, âgées de 20 ans révolus au moins, justifiant d'une formation scolaire ou professionnelle équivalente, ayant travaillé un an environ comme correcteurs et exerçant ce métier pendant le cours.
3. A leur demande, et sur décision de la Commission romande des cours, des personnes qui ne remplissent qu'en partie les conditions exigées.

Le cours par correspondance n'est organisé que s'il y a un nombre suffisant d'inscriptions.

L'examen d'aptitudes aura lieu: (11)/ 12 janvier 2013 à Berne.

Les inscriptions doivent parvenir d'ici au 26 octobre 2012 au secrétariat de Viscom (adresse ci-dessous).

Coûts de l'examen et du cours :

Pour les candidats employés dans une entreprise Viscom: CHF 183.60 pour l'examen d'aptitudes et CHF 2700.– pour le cours (non compris les ouvrages de référence). Les prix pour tous les autres candidats sont respectivement CHF 270.– et CHF 3780.–.

Informations / Formulaire d'inscription / Règlements :

Viscom, Association suisse pour la communication visuelle,
Marcel Weber, Speichergasse 35, CP 678, 3000 Berne 7,
téléphone 058 225 55 77 ou marcel.weber@viscom.ch.

LE RALLYE 2012

QUOI DE NEUF À L'AST ?

Cinq étapes et des chansons

Le samedi 2 juin, c'est par une météo clémente et une température agréable que s'est déroulé le rallye du groupement.

En début d'après-midi, vers 12 h 45, cinq équipages – dix-huit participants – et trois organisateurs se sont retrouvés au parking du vélodrome de la Pontaise.

Pour rejoindre le premier poste, les concurrents ont dû répondre à la question suivante : *Des Petites Antilles au Gros-de-Vaud, je suis le refuge prisé de stars...*

Lieu : Saint-Barthélemy.

La Ferme du Château tenue par la famille Wawrinka diversifie ses activités : elle a une vocation sociale puisqu'elle loge et emploie des personnes ayant des difficultés dans



*Hélène et André Streuli
avec Jacques Garcias.*

© Hermann Nickel



*Olivier et Françoise Bloesch
avec Fernand Uebelhard.*

© Ernest Gaillard

leur vie et propose des brunchs très courus dans la région, à base de produits du terroir. L'exploitation mesure 34 hectares dont près de 3 consacrés à la ferme et aux enclos animaliers environnants. Les 12 premières questions « vertes » concernent différentes commémorations se déroulant cette année. A chaque escale, les paroles d'une chanson française sont à découvrir.

En route pour l'étape suivante ; il faut trouver le lieu ainsi défini : *Cette commune s'étage d'une altitude de 569 mètres à la confluence du Toleure et de l'Aubonne à 1606 mètres au Grand-Cunay. Le Veyron y prend sa source.*
Lieu : la caserne des pompiers de Bière.

Hermann Nickel nous y attend pour un arrêt récréatif avec sandwiches et boissons. Pendant la collation, il faut répondre aux sept questions « orange » qui concernent les conseillers et conseillères fédérales en 2012.

Le troisième endroit à découvrir est défini comme suit : *Appelés anciennement les Cacavite ou les Rongesouche, rendez-vous rue des Pressoirs.*

Le Domaine de Chantemerle à Tartegnin, dit le Pays du bon vin. Cette dîmerie bernoise dépendait du château de Bursins jusqu'à la Révolution; incendiée puis abandonnée, la maison est devenue vigneronne dès 1820. Au menu : trouver l'origine de différents vins blancs et répondre au questionnaire « bleu » comportant des mots utiles de la langue française.

On arrive ensuite à Yens en répondant à la question suivante : *Année du Titanic, je me pare pour résister à l'offensive de l'iceberg... mais au Domaine des Loveresses, il y en a qui m'appellent diva.*

Michel Cornu, propriétaire, nous reçoit et nous visitons les différentes serres. Le domaine est géré par Michel, Claire-Lise et Philippe Cornu. La production annuelle totale : 1400 tonnes d'endives et 1000 tonnes de tomates ! Les tomates hors sol nécessitent 15 000 m² de serres en verre et 13 000 m² de serres en plastique pour leur production. Un grand merci à Michel et Claire-Lise Cornu pour le chaleureux accueil, l'apéritif et le magnifique assortiment de tomates offert à chaque participant. Dernières questions « rouges » de la journée : sport et cinéma.

*L'assistance écoute
attentivement
les explications de
Michel Cornu.*

© Hermann Nickel





*Joseph Christe,
organisateur.*

© Ernest Gaillard

Cap final: *De fort belles rives! Courts toujours... Set et match.*

Pour clore le circuit, tout le monde se retrouve à Morges, au Restaurant du Tennis, pour un excellent repas pris dans une ambiance chaleureuse.

Hermann Nickel proclame les résultats et distribue un prix à chaque concurrent. Joseph Christe offre les trophées aux vainqueurs: Marcel Berthoud, Nadine Berthoud, André Galley et Pierre Pavid. Merci aux deux juniors Elie Nickel et Salina Gaillard pour avoir répondu au questionnaire destiné aux enfants.

Les organisateurs vous remercient et vous disent à l'année prochaine pour de nouvelles aventures.

Joseph Christe

RÉSULTATS

1^{ers}

112 points

Marcel Berthoud
Nadine Berthoud
André Galley
Pierre Pavid

2^{es}

107 points

Rémy Bovey
Gaillard Ernest
Gaillard Isabelle

3^{es}

105 points

Françoise Bloesch
Olivier Bloesch
Fernand Uebelhard

4^{es} ex aequo

102 points

Serge Berclaz
Sonia Berclaz
Yvette Berclaz
Thierry Poget

4^{es} ex aequo

102 points

André Streuli
Hélène Streuli
Jacques Garcias

Organisation

Hermann Nickel
Zélia Nickel
Joseph Christe

*André Galley, Jacques
Garcias et Pierre Pavid.*

© Hermann Nickel



*Derrière le dictionnaire :
Olivier Bloesch.*

© Ernest Gaillard



LIVRE « IMPRIMÉ EN SUISSE »...

C'est vers le changement du millénaire que les responsables du Concours des plus beaux livres suisses ont procédé à une modification de leur règlement. Jusque-là, seuls des ouvrages *exclusivement* réalisés dans notre pays étaient admis au concours et pouvaient être primés.

La mesure, certes draconienne, était scrupuleusement respectée. Ayant fait partie du jury durant plusieurs années, j'en porte témoignage. Aujourd'hui, il suffit à la limite que la conception ressortisse à un studio helvétique pour que l'ouvrage soit accepté au concours. Et il est devenu fort courant que des ouvrages imprimés à l'étranger obtiennent la mention de « plus beau livre suisse ». Est-ce normal ?

Cela fait plusieurs années que, dans la *Revue suisse de l'imprimerie* (TM-RSI-STM), on dénonce et déplore pareil laxisme... A mon sens, ceux qui, inconsidérément, ont, sur le plan fédéral, ouvert cette brèche hautement symbolique portent une lourde responsabilité.

Dans cet ordre d'idée, le « label » *imprimé en Suisse*, édité récemment par l'association patronale, fait doucement rigoler... Parce que, dans ce domaine aussi, cela fait belle lurette que ceux que l'on appelait naguère « les maîtres imprimeurs » auraient dû réagir. Et s'offusquer que certains éditeurs de livres réalisés à l'étranger puissent obtenir des subventions des pouvoirs publics (Confédération et autorités cantonales). Si l'Etat, à ses différents niveaux, voulait encourager l'exode de travaux d'impression, no-

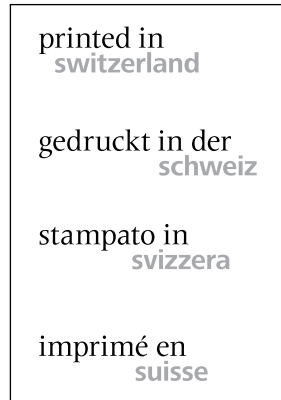
On peut s'abonner aux *Typografische Monatsblätter* – *Revue suisse de l'imprimerie* – *Swiss Typographic Magazine* (+ Bulletin technique), six numéros par année

Bulletin en ligne: www.tm-rsi-stm.com
ou yvonne.scheurer@syndicom.ch

tamment dans l'édition, il ne ferait pas autrement. Quant à l'initiative de Viscom, on dira simplement que « mieux vaut tard que jamais ».

Un mot encore concernant la *Revue suisse de l'imprimerie*... Désormais associé au *Bulletin technique* (*fgi/bt*), le bimestriel *TM-RSI-STM*, édité par un syndicat ouvrier, est un exemple probablement unique de longévité et de qualité. Nombre de publications de cette nature ont, en effet, disparu au fil des années. Il n'est pas inutile de rappeler que l'essor international de ce qu'il est convenu d'appeler « la typographie suisse », dès après la Seconde Guerre mondiale, lui doit beaucoup*. La liste des rénovateurs typographes et des chefs de file graphiques qui ont publié leurs travaux et considérations dans les pages de notre organe est impressionnante. Un enrichissement pédagogique et esthétique qui n'a pas tari. Souhaitons donc que, dans sa nouvelle formule, *l'école du visuel* (qualificatif attribué par Syndicom) continue sur sa lancée!

Roger Chatelain



*Viscom vient
de créer ce nouveau label
pour ses membres.*

* *La typographie suisse* « du Bauhaus à Paris », collection Le savoir suisse (PPUR).

MOTS CROISÉS

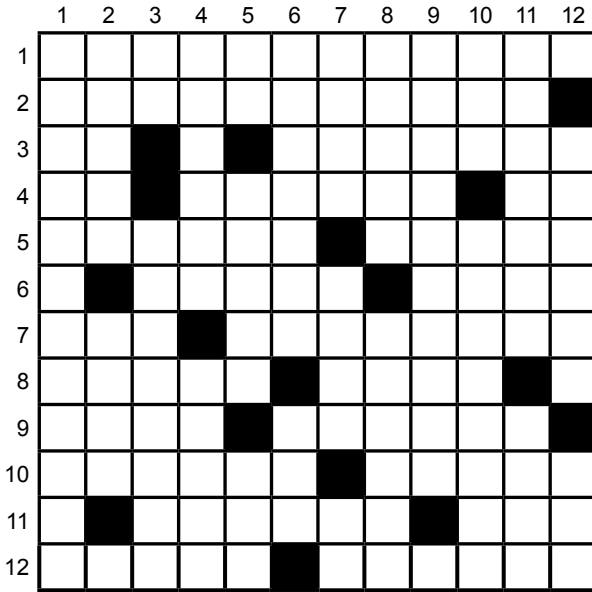
Auteur: Yves Soucy (mots-croises.ca)

Horizontalement

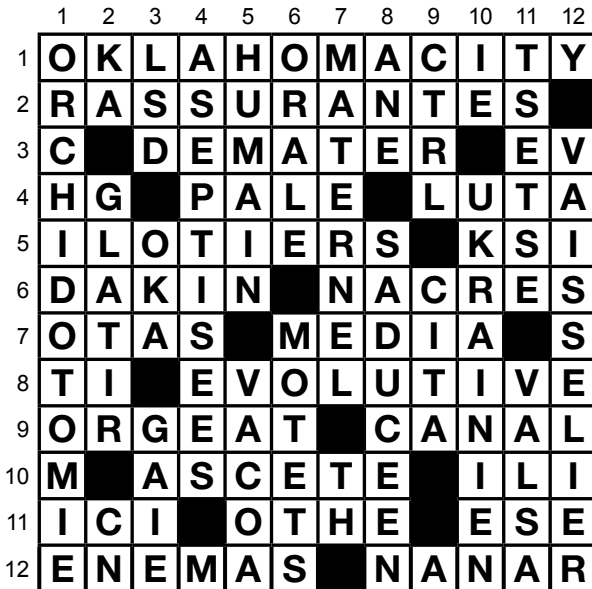
1. Blues très rapide
2. Mener
3. Droit.
Instrument pour ôter ce qui s'accroche au poil
4. Id est. Déguster. Avant
5. Spécialiste de la pose du gréement d'un navire.
Carillonna
6. Démolir. Garçons d'écurie
7. Retranche. Pelotée
8. Bout de femme. Gâteaux
9. Quatrième partie du jour. Sous-entendu
10. Escroque. Parties du corps
11. Écartée. Organisation internationale
12. Habiles. Inquiétude très vive

Verticalement

1. Peintre
2. Colorer. Mouche dont la femelle pique l'homme
3. Langue des troubadours. Brisés de fatigue
4. Fit manger avec excès. Récente
5. Immaculée-Marie. Hors d'ici! Gris foncé
6. Effaroucher. Coupelle en terre
7. Unité de puissance électrique.
Capitale de la Lettonie. Indique la simultanéité
8. Personnages imaginaires. Conclure un pacs
9. Etude des rêves
10. Suspension d'une activité. Sport
11. La plus occidentale des îles Britanniques.
Affluent du Danube
12. Dilatée. Est en nage



Solution du N° 191





Le bourg de Saillon vous sourit déjà...

© Hermann Nickel

DATES À RÉSERVER :

Fête du Livre, les 24, 25 et 26 août 2012

Saint-Pierre-de-Clages



Sortie d'automne, samedi 8 septembre 2012

Les Trois Lacs : Morat, Neuchâtel, Bienne

Apéritif de fin d'année, samedi 1^{er} décembre 2012

Encre et Plomb



Assemblée générale, samedi 4 mai 2013

Saillon (VS)



Paraît quatre fois par année
Abonnement annuel 35 francs

MEMBRES DU COMITÉ

Président

Olivier Bloesch
Ch. des Condémines 5
1422 Grandson
+ 41 24 445 56 10
+ 41 79 652 06 07
olivier.bloesch@arci.ch

Vice-président et trésorier

Michel Pitton
Ch. de Pierrefleur 66
1004 Lausanne
+ 41 79 212 16 13
michel.pitton@arci.ch

Rédacteur en chef

Alexandre Jacquier
Ch. du Château 9
1422 Grandson
+ 41 24 445 04 26
+ 41 79 284 95 26
alexandre@jacquier.net

Secrétaire aux verbaux

Rémy Bovey
Ch. de la Confrérie 22
1800 Vevey
+ 41 79 312 00 48
remy.bovey@arci.ch

IMPRESSUM

Responsable de la publication

Alexandre Jacquier
alexandre@jacquier.net

Mise en pages et expédition

Chantal Moraz
chantal.moraz@arci.ch

Impression

Atelier Grand SA
En Budron 20
1052 Le Mont

Design graphique

Nordsix

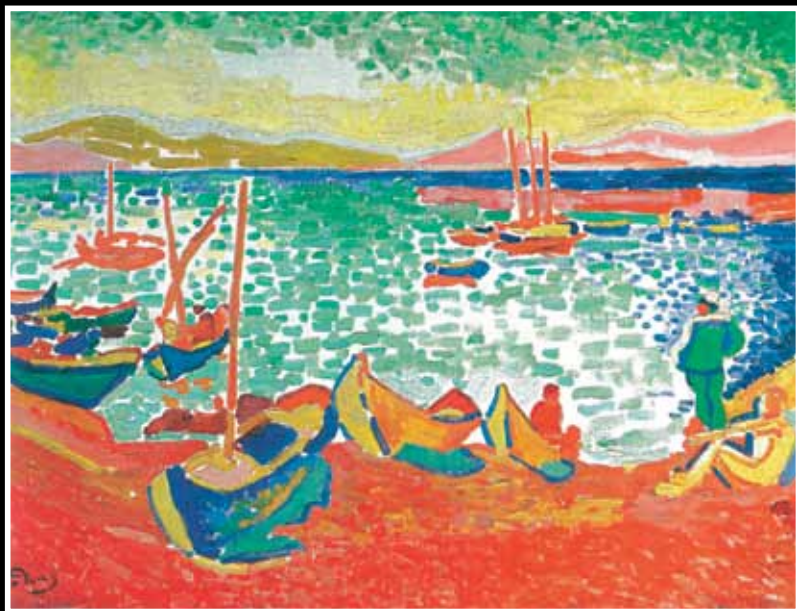
Polices

Minion, Helvetica Neue

Tirage

420 exemplaires

Le mythe de la couleur
**VAN GOGH, PICASSO
KANDINSKY...**
Collection Merzbacher



© 2012 ProLibris Zurich, André Derain, Bateaux dans le port de Collioure, 1905

Fondation Pierre Gianadda
Martigny Suisse

29 juin – 25 novembre 2012
Tous les jours de 9 h à 19 h